

Offre d'emploi

Chargé.e de mission « flore et milieux forestiers »

Contexte

Le Syndicat Mixte de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA) est constitué de 16 communes ardéchoises et gardoises et des Départements de l'Ardèche et du Gard. Il est administré par un comité syndical de 38 élus.

Le SGGA a comme objectifs de favoriser la conservation du patrimoine naturel et culturel, de maîtriser la fréquentation, d'entretenir les infrastructures d'accueil et de découverte ; l'ensemble dans un souci d'équilibre entre protection et développement du territoire.

Il conduit des missions de préservation, de gestion et de mise en valeur des espaces naturels protégés (Réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche, sites Natura 2000, site classé du Pont d'Arc, Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche) et est l'animateur d'une démarche Grand Site de France.

Pour mener à bien ces différentes missions, l'équipe compte 16 agents permanents, auxquels s'ajoutent des agents saisonniers en période estivale.

L'équipe est organisée en 4 pôles et 1 mission :

- Pôle gestion des espaces naturels en charge des missions d'expertise, de protection et de gestion des milieux naturels, auquel est rattachée l'équipe de garderie (3 agents commissionnés et assermentés au titre de la réserve naturelle nationale des gorges de l'Ardèche),
- Pôle éducation/communication en charge des missions d'information et de sensibilisation des différents publics à la préservation des milieux naturels et au développement durable,
- Pôle technique en charge de l'entretien et de la gestion d'infrastructures (sentiers, mobiliers), d'équipements (matériels divers, véhicules) et de bâtiments (locaux, bâtiments d'accueil, bivouacs),
- Pôle ressources en charge de la gestion administrative générale, financière et des ressources humaines,
- Mission Grand Site de France qui consiste à coordonner et animer le projet Grand Site de France des Gorges de l'Ardèche.

Validé en 2022, le plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale des gorges de l'Ardèche couvre la période 2022-2031. Ambitieux, il programme près de 110 actions annuelles ou récurrentes dédiées à la conservation des habitats et des espèces remarquables (milieux forestiers, rupestres, souterrains ou rivulaires). Il vise également à renforcer les connaissances scientifiques et à favoriser une meilleure appropriation de la Réserve et de ses enjeux par les acteurs locaux, le grand public et les scolaires.

En parallèle, la gestion du site NATURA 2000 Basse Ardèche Urgonienne (6800ha) est menée conjointement avec l'Espace Naturel Sensible du Département (2700ha) dans le cadre d'un document unique de gestion.

La Réserve naturelle nationale des gorges de l'Ardèche, couvrant 1 950 hectares, abrite des milieux naturels rares et remarquables. Environ 76 % de sa superficie est constituée d'habitats naturels d'intérêt communautaire, parmi lesquels quatre sont prioritaires.

La forêt méditerranéenne y occupe une place exceptionnelle par son étendue, son homogénéité, son ancienneté et sa connexion avec de vastes massifs forestiers du Gard et de l'Ardèche. À elle seule, elle représente 91 % des forêts méditerranéennes présentes dans les réserves naturelles françaises. Les habitats forestiers couvrent plus de 60 % de la réserve et ne sont plus exploités depuis les années 1950. La gestion privilégie la libre évolution des peuplements et des pratiques respectueuses des fonctionnalités forestières, favorisant le vieillissement, la biodiversité et la résilience face au changement climatique.

La réserve se distingue également par la richesse de ses milieux rupestres, peu accessibles et faiblement anthropisés, constituant des refuges pour de nombreuses espèces patrimoniales animales et végétales. Ces falaises, encore insuffisamment connues, représentent un enjeu majeur de conservation.

Les habitats rivulaires représentent un enjeu important de conservation dans la réserve. Les pelouses psammophiles, identifiées comme habitat prioritaire, font l'objet d'un suivi spécifique en raison de leur rareté et de leur sensibilité. La cartographie fine des habitats rivulaires permettra d'améliorer la connaissance de leur répartition et de leur état de conservation, et de compléter l'évaluation des autres milieux associés tels que les dalles inondables, les suintements, les garrigues interstitielles et les bancs de galets.

L'inventaire de la flore de la réserve naturelle, non encore exhaustif à ce jour, a permis d'identifier la présence d'espèces remarquables, protégées à l'échelle nationale et régionale, pour certaines d'entre elles rares et menacées d'extinction.

Des protocoles de suivi des taxons identifiés comme remarquables sont en cours d'élaboration, avec le Conservatoire Botanique National du Massif central.

Missions principales

Sous la responsabilité de la responsable du pôle « Gestion des Espaces Naturels », vous assurez la mise en œuvre des actions de suivi et de gestion de la flore et des milieux forestiers au sein de la Réserve naturelle, et des espaces protégés des gorges de l'Ardèche plus largement.

➤ Pilotage de la thématique flore et habitats forestiers dans la Réserve naturelle, le site Natura 2000 et l'ENS :

Volet « forêt » : Au sein du pôle « Gestion des Espaces naturels », contribuer au déploiement de la stratégie « forêt » des espaces protégés du SGGA. Ces missions comprennent notamment :

- Suivi des documents d'aménagements forestiers et des Plans Simples de Gestion en collaboration avec les aménageurs et les propriétaires ;
- Suivi des travaux d'exploitations forestières, en lien avec les objectifs du plan de gestion de la RNNGA ;

- Concertation avec les partenaires (CRPF, ONF, communes et propriétaires privés) pour favoriser la libre évolution dans les secteurs les plus propices ;
- Amélioration des connaissances et évaluation de l'état de conservation des habitats forestiers, notamment préparation de la prochaine campagne du Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF) ;
- Sensibiliser les publics aux rôles de la forêt et aux modalités de gestion conservatoire ;
- Appui à la concertation avec les usagers et notamment avec le monde cynégétique ;
- Participation à la révision de la réglementation de la Réserve naturelle sur le volet « chasse » ;
- Appui à la chargée de mission Natura 2000 et ENS sur la thématique « forêt ».

Volet « flore » : Au sein du pôle « Gestion des Espaces naturels », assurer le rôle de référent sur la thématique « flore ». Ces missions comprennent notamment :

- Coordination et mise en œuvre des protocoles scientifiques de suivi de la flore, en lien étroit avec le Conservatoire Botanique National du Massif Central ; bancarisation et analyse des données ;
- Coordination de l'amélioration des connaissances naturalistes sur le volet flore ; bancarisation, traitement, interprétation et valorisation des données collectées ;
- Mise en œuvre de la stratégie « Espèces Végétales Exotiques Envahissantes » au sein de la Réserve Naturelle et de l'ENS ;
- Pilotage de travaux de gestion des habitats à fort enjeux (pelouses psammophiles notamment), participation au projet de réintroduction de l'Orcanette des teinturiers (*Alkanna matthioli*).

➤ **Autres actions**

- Conseil et expertise flore et phytosociologie à l'équipe en charge du programme d'actions du futur Grand Site de France des gorges de l'Ardèche à l'échelle des 16 communes membres du SGGA ;
- Participation à la rédaction des rapports d'activités, compte-rendu et autres publications ;
- Interventions auprès de public en formation (formation sports de nature, accueil d'étudiants) en lien avec la thématique flore/forêt ;
- Animation de chantiers participatifs en lien avec la thématique flore/forêt ;
- Encadrement de stagiaires sur les thématiques de références ;
- Contribution à la production d'outils de communication/sensibilisation, aux animations pédagogiques et aux événements proposés par le SGGA ou l'autorité de tutelle ;
- Participe ponctuellement aux activités menées sur les bivouacs ;
- Contribue à toutes actions en lien avec les missions du SGGA ;
- *Participation aux activités de garderie (police de l'environnement) - optionnel*

Profil recherché

Diplômes ou expériences souhaités : bac + 3 à bac + 5 ou formation équivalente avec une expérience d'au moins 2 ans sur des missions ou domaines équivalents.

Un commissionnement au titre de la police de l'environnement serait un plus.

Savoir-faire et compétences

- Fort intérêt pour la botanique ;
- Connaissances scientifiques (écologie, géologie, méthodologie/protocoles, gestion d'espaces naturels), naturalistes et droit de l'environnement ;
- Connaissances des problématiques de conservation (liées aux espèces et en lien avec les activités humaines) ;
- Suivis naturalistes, saisie des données scientifiques, élaboration et mise en œuvre de protocoles de gestion du patrimoine naturel ;
- Cartographie SIG ;
- Montage et conduite de projets ;
- Concertation et animation de réunions ;
- Définition de cahiers des charges, consultation des entreprises, négociation, et suivi des prestataires (études et travaux) ;
- Fonctionnement des collectivités et des règles de la commande publique (marchés publics) ;
- Capacité à évoluer en terrain naturel escarpé, à la navigation en canoé-kayak et en milieu périlleux (cavités, falaises) et maîtrise des gestes de premiers secours ;
- Capacités rédactionnelles (compte-rendu) et esprit de synthèse ;
- *Commissionnement et assermentation au titre des réserves naturelles nationales (optionnel) ;*
- *Capacité à effectuer un contrôle de police, dresser un timbre amende, mettre en œuvre une procédure judiciaire (audition, saisie, rédaction de procès-verbal, communication auprès du Procureur de la République) (optionnel) ;*

Savoir-être

- Capacité d'autonomie et d'adaptation ;
- Capacité d'écoute et de gestion des conflits (diplomatie, maîtrise de soi) ;
- Qualité relationnelle, contact avec le public ;
- Bon relationnel et sens du travail en équipe et en réseau ;
- Sens pratique de l'organisation et des responsabilités opérationnelles ;
- Rigueur et respect des délais ;
- Capacité à communiquer et rendre compte efficacement ;
- Sens du service public.

Conditions d'exercice de la mission

Recrutement par voie contractuelle à durée déterminée de 21 mois (jusqu'au 31/01/2028), en remplacement d'un agent titulaire en disponibilité pour convenances personnelles.

Lieu de travail

Siège du SGGA à Saint Remèze

Déplacements sur le territoire du SGGA, dans les départements du Gard et de l'Ardèche, voire ponctuellement au niveau national

Contraintes

Disponibilité : astreinte, travail/réunion ponctuel.le en soirée, samedi, dimanche et jours fériés

Pénibilité : travail ponctuel en milieu à risque (cavité, rivière, falaise), sur terrain accidenté, régulièrement en conditions de fortes chaleurs

Dangerosité : exposition à des situations conflictuelles avec du public (garderie) ; déplacement en embarcation sur la rivière, utilisation très ponctuelle d'outils thermiques ou coupants (débroussailleuse, tronçonneuse, sécateur, scie...)

Horaires de travail

Le syndicat mixte dispose d'un règlement du temps de travail et du télétravail disposant de plusieurs options d'organisation du temps de travail

Ce poste relève du groupe 1 : options de 35h/semaine, 37h30 ou 39h avec plages fixes et plages variables et RTT allant de 0 à 23j /an

Rémunération et avantages

Rémunération basée sur la grille indiciaire du grade de technicien territorial (catégorie B) selon ancienneté et expériences

Avantages sociaux (CNAS, participation prévoyance et mutuelle santé sous réserve de labellisation)

En cas de commissionnement et assermentation police de l'environnement :

- *Dispositions particulières liées à la mission de police de l'environnement pour les missions ponctuelles le week-end (majoration, heures de récupération)*
- *Régime de prime d'astreinte (police de l'environnement)*

Exigences requises

Permis B

Calendrier

Date de publication : 16/02/2026

Date limite de dépôt des candidatures : 15/03/2026

Jury : le 19/03/2026

Prise de poste souhaitée au 04/05/2026

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à : Monsieur Pascal BONNETAIN, Président du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

Par courrier : SGGA - 17 place du Couvent 07700 SAINT-REMEZE

Ou par mail à l'attention de Camille LALAUZE, responsable du pôle ressources :

c.lalauze@gorgesdelardeche.fr

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre Lucie SCHAEFFER, responsable du pôle Gestion des Espaces Naturels :

l.schaeffer@gorgesdelardeche.fr